

# ADDITIF ANTIGLISSANT

Polyéthylène



## DEFINITION

Additif pouvant être incorporé dans les peintures et revêtements pour leur conférer un caractère antiglissant.

## DESTINATION

Utilisable dans les produits solvantés ou sans solvant (applicable en film mince ou semi-épais) tels que :

- STRIASOL MC
- STRIASOL "0"
- STRIASOL 310
- STRIASOL HD 59
- STRIASOL PU
- STRIASOL 250 SP
- STRIATHANE UVR
- STRIATHANE SP
- Autres nous consulter.

## PROPRIÉTÉS

La faible densité de l'ADDITIF ANTIGLISSANT permet aux particules de migrer, facilement, à la surface de la peinture ou du revêtement pour lui conférer un aspect rugueux.

L'ADDITIF ANTIGLISSANT :

- s'incorpore très facilement sous simple dispersion,
- ne modifie pas les propriétés intrinsèques du film (résistance chimique, résistance mécanique, tenue aux UV,...)
- ne sédimente pas, une fois incorporé l'ADDITIF ANTIGLISSANT reste en suspension .

Dureté shore : 65

Taille particules : 400 µm maximum

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Teinte(s)	: n' altère pas la teinte
Nombre de composants	: 1
Masse volumique	: 0.96 +/- 0,05 g/cm <sup>3</sup>

## ADDITIF ANTIGLISSANT

Polyéthylène



### MISE EN OEUVRE

A introduire dans le mélange (Base/Durcisseur) au moment de l'emploi et malaxer avec un agitateur mécanique à vitesse lente de façon à ne pas incorporer d'air et obtenir un mélange homogène.

### APPLICATION

Fonction/Aspect	Produit	Préparation mélange	Consommation	Matériel d'application
Finition antiglissant	ADDITIF ANTIGLISSANT	2% en poids sur la quantité de peinture		Rouleau 10-12 mm

Utiliser un rouleau 10-12 mm et croiser afin d'obtenir une structure régulière.

### CONDITIONS D'APPLICATION

Stocker à une température de 20°C, 24h avant application.

### HYGIENE ET SECURITE

Point d'éclair : Non concerné  
 Précautions d'utilisation, étiquetage, transport : Se reporter à la fiche de données de sécurité établie selon les directives européennes en vigueur.  
 Conservation : xxx

### CONDITIONNEMENT

<b>EMBALLAGE</b>
0.36 kg